RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-sept mars, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 24

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Fréderic Hucheloup, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Sidot-Courtois, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Denis Corman, Mme Josette Marchais, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 10

Mme Elodie Simoes à M. Fréderic Hucheloup, M. Pierre Testu à Mme Johanne Ledanseur, Mme Nathalie Normand à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Pécresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Arnaud Bertrand à M. Michel Bucheton, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, M. Franck Thiébaux à Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret à Mme Claudine Queyrie, M. Pierre-François Brisabois à M. Denis Corman.

Absent non représenté : 1

M. Amroze Adjuward.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur

Délibération n° DEL-25-04-02-12

Objet : Fourniture et livraison de produits d'entretien - Lancement d'un appel d'offres ouvert

Pour toute correspondance :
M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr

Délibération n° DEL-25-04-02-12

Objet : Fourniture et livraison de produits d'entretien - Lancement d'un appel d'offres ouvert

---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2,

VU le marché n° 2023-31 relatif à la fourniture et livraison de produits d'entretien, d'accessoires ménagers et de produits à usage unique pour les services de la Commune composé de deux lots définis comme suit :

- lot n° 1 : produits d'entretien, accessoires ménagers et produits à usage unique ;
- lot n° 2 : produits d'entretien spécifiques pour la piscine,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources réunie en séance le 24 mars 2025,

CONSIDÉRANT que le marché n° 2023-31 a été notifié le 17 novembre 2023 à la société BAYROL pour le lot n° 2 et le 24 novembre 2023 à la société BARTHOLUS pour le lot n° 1,

CONSIDÉRANT que les lots n° 2 et 1 prendront respectivement fin le 16 novembre 2025 et le 23 novembre 2025, et qu'il est ainsi nécessaire de procéder à une nouvelle mise en concurrence afin de conclure un marché mono-attributaire passé en procédure formalisée d'appel d'offres ouverts,

CONSIDÉRANT qu'après analyse des besoins, les principales caractéristiques de ce marché seront les suivantes :

1. Une dévolution en deux (2) lots définis comme suit :
    - lot n° 1 : produits d'entretien, accessoires ménagers et produits à usage unique ;
    - lot n° 2 : produits d'entretien spécifiques pour la piscine,
2. Le marché prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel défini comme suit :
    - lot n° 1 :100 000,00 € HT,
    - lot n° 2 : 4 000,00 € HT.

Le marché sera conclu pour une durée d'un (1) an renouvelable par reconduction tacite trois (3) fois, pour une durée d'un (1) an, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Il prendra effet à compter du 24 novembre 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date,

Délibération n° DEL-25-04-02-12

Objet : Fourniture et livraison de produits d'entretien - Lancement d'un appel d'offres ouvert

---

ENTENDU l'exposé de Mme Nathalie Brar-Chauveau, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

AUTORISE le Maire à lancer une consultation en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les lots sus indiqués avec les opérateurs économiques ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, désignés par la Commission d'Appel d'Offres.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à relancer la consultation, en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, si les marchés (lots) étaient déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

Fait et délibéré en séance le 02 avril 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

MAIRIE DE VELIZY-VILLACOUBLAY (Les Yvelines)

Johanne Ledanseur
9ème Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE VELIZY-VILLACOUBLAY (Les Yvelines)

Pascal Thévenot
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
078-217806405-20250402-DL25_2233H1-DE
Reçu en Préfecture le 04/04/2025

Publication 04/04/2025